

Image not found or type unknown



Relance City Gide par entreprise de recouvrement

Par **ludo ha**, le **08/02/2011** à **16:15**

Bonjour,

Suite des évènements !

J'ai reçu un courrier recommandé, que ma femme a refusé !

Monsieur Marco Franck de CIFEM RECOUVREMENT m'a contacté ce jour pour me dire que XXX leur avait fait savoir que j'avais refusé le recommandé.

Il m'a demandé si j'acceptai le protocole consistant à payer la moitié soit 997€. Pour couper court à la conversation j'ai répondu que j'allais m'en occuper, mais je vous avoue que je ne sais pas quoi faire !

dois-je payé les 997€ ou laisser en attente pour voir ce qui se passe ?

Par **lexconsulting**, le **08/02/2011** à **17:05**

Bonjour

Merci d'éviter d'ouvrir un second forum sur ce sujet. Il y en a déjà un d'actif sur ce site

Bien Cordialement

Lex Consulting